

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de
Montréal.

Paraissant le Samedi.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance. Le numéro 2 cts.

Bureaux de "La Semaine Religieuse" à l'Archevêché de Montréal.

DIRECTEUR : M. l'abbé J. M. Emard.

Permis d'imprimer : † EDOUARD CHS, Archevêque de Montréal.

SOMMAIRE

Neuvième dimanche après la Pentecôte. — L'observation du Dimanche. — Le Testament du cardinal Manning. — Une légende au pays de Saugues : Le Gour de l'Enfer. — A la mère d'un jeune prêtre. — L'excellence de la religion démontrée en peu de mots. — Consultation. — Echos de Rome. — Chronique : Nomination. etc., etc. — Nouvelle Religieuse : Décès.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	28 JUILLET	— St-Antoine Abbé.
MERCREDI	30 " "	— St-Joachim de Chateaug.
VENDREDI	1 AOÛT	— St-Romain d'Hemmingford.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	27 Juillet	— 9 P. Du Dim., s. (S. de S. a.)
LUNDI	28 " "	— SS. Nazaire, etc., MM., sem.
MARDI	29 " "	— Ste Marthe, V., Sem.
MERCREDI	30 " "	— De l'Oct. de Ste-Anne, sem.
JEUDI	31 " "	— St-Ignace, C., d.
VENDREDI	1 Août	— Oct. de St-Jacq., d.
SAMEDI	2 " "	— Oct. de Ste-Anne, d.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathedrale. — Lundi 28 à 7hrs. service pour le repos de l'âme de feu Antoine Chartier Alfred Larocque, bienfaiteur de l'Archevêché.
Mercredi 30, grand'messe pour les bienfaiteurs de l'archevêché.

St-Pierre. — Dimanche à 1½ hrs. p. m. clôture de la retraite des dames de Ste-Anne. Sermon et procession.

Ste-Brigide. — Dimanche le 27 à 7½ hrs. p. m. clôture de la retraite des dames de Ste-Anne. Sermon et réception.

Lundi le 28, Pèlerinage à Ste-Thérèse de Blainville. Départ par le train local à 8½ a. m., grand sermon par un prédicateur émérite. Départ de Ste-Thérèse à 3 heures p. m.

Laprairie. — Mercredi 30 service à 8hrs. Bénédiction du cimetière à 9½ hrs. puis au Noviciat des frères, et à 2hrs. Bénédiction du monument de Catherine Tegahkouita.

DIMANCHE. — 27 Solennité du Titulaire de Ste-Madeleine à Rigaud, St-Jacques à Montréal et à l'Achigan. Ste-Anne à Montréal, au bout de l'île, à Varennes et à Ste-Anne des Plaines.

DIMANCHE. — le 3 Août Solennité du Titulaire de Ste-Marthe, Ste-Béatrice et St-Liguori. Fête de celui de St-Etienne.

A V I S

Comité de rédaction de la SEMAINE RELIGIEUSE :

Messieurs Emard, Bruchési et Archambault.

Pour les abonnements et l'administration s'adresser à M. l'abbé J. A. Vaillant.

IMPRIMERIE ANT. ROBERT, 193, Rue St-Urbain

NEUVIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

“ Ah ! si tu avais connu, au moins en ce jour, les dons qui pouvaient apporter la paix. ”

Le cœur de Jésus-Christ déborde, et dans son immense charité il exhale une dernière plainte, un dernier désir à l'égard de son peuple aveugle et malheureux. Cette divine compassion n'était pas une pensée fugitive de son amour, elle s'est éternisée dans l'Eglise, avec tous les autres sentiments de Jésus-Christ ; et l'apôtre saint Paul en était tout rempli quand il écrivait aux Romains ces paroles mémorables : « J'éprouve dans mon cœur une grande tristesse et une douleur continuelle, au point de souhaiter d'être anathème pour mes frères, les Israélites, qui me sont unis par les liens du sang, et qui sont issus des patriarches desquels est né Jésus-Christ béni dans tous les siècles (Ep. aux Rom. ix). » Si telle a été la charité du disciple, que devait-elle être dans le cœur du Maître !

C'est par ses larmes brûlantes, encore plus que par ses prières, que le divin Rédempteur demande le salut d'Israël.

II. Jérusalem, enivrée de sa gloire et aveuglée par son orgueil, ne connaissait pas sa dégradation morale ; par conséquent elle n'admettait pas la pensée d'une réhabilitation. Pleine de confiance en elle-même, elle repoussait la lumière et la paix. Or la coupable Jérusalem n'est pas seulement l'image du peuple juif, elle est la figure de tout homme en révolte contre son Dieu. Le plus infortuné de tous les malades est celui qui méconnaît son mal, et refuse tout à la fois le remède et le médecin. La plus incurable des misères est celle d'un pécheur qui s'estime juste et qui, dans sa folle présomption, dédaigne et la grâce du salut et le sauveur lui-même.

Ne fermons jamais les yeux de notre conscience, et apprécions toute lumière qui nous montre ce que nous sommes.

Qu'il est doux, qu'il est consolant d'avoir pour mère la Mère de Dieu, et d'être assuré qu'elle se fait, pour ainsi dire, un plaisir d'être notre mère.

L'OBSERVATION DU DIMANCHE.

L'observation religieuse du Dimanche n'est pas un sujet sur lequel les opinions soient partagées; pour se guider en cette matière, les fidèles n'ont qu'à suivre l'enseignement formel et très clair de l'Eglise.

De droit naturel, nous sommes tenus de consacrer une certaine partie de notre temps au culte public de Dieu; un jour par semaine, telle a été la mesure fixée dès l'origine; dans l'ancienne loi ce jour était le septième et s'appelait le Sabbat; l'Eglise a choisi le premier, et lui a donné le nom de Dimanche ou jour du Seigneur.

Quoiqu'il en fût de l'ancienne loi cérémoniale, abrogée par Jésus-Christ, le précepte de l'observation du dimanche, dans le christianisme, est double, c'est-à-dire qu'il commande aux chrétiens d'accomplir certains actes, et qu'il en interdit d'autres sous peine de péché. Ainsi, tous sont tenus d'assister au Saint Sacrifice, et de s'abstenir des œuvres serviles: voilà la substance du commandement; mais comme nous vivons maintenant sous la loi de l'amour, et non sous celle de la crainte, l'Eglise interprète autorisé de la volonté divine, reconnaît que, dans les cas particuliers, il peut y avoir des raisons suffisantes de manquer matériellement à l'un ou à l'autre de ces préceptes: beaucoup de personnes ne peuvent jouir du bonheur d'entendre la messe chaque dimanche; d'autre part, les besoins du culte, la charité pour le prochain, et les diverses nécessités de la vie peuvent rendre légitime et permis, un certain travail défendu autre fois le jour du Sabbat.

En outre, il nous faut considérer non seulement la lettre mais l'esprit de la loi.

L'offrande du Saint Sacrifice ne prend par elle-même qu'un temps limité, et la partie positive du précepte se trouve accomplie dès le matin après une demi-heure de prières; l'abstention du travail, pour le reste de la journée, doit-elle donc se réduire à une paresseuse inaction? en d'autres termes, comment un bon chrétien, un catholique doit-il employer le dimanche après avoir entendu la messe? Les fidèles, instamment exhortés à assister aux autres offices publics, n'y sont cependant pas tenus sous peine de péché; ils peuvent se permettre des récréations honnêtes, des amuse-

ments paisibles, des visites, des promenades qui n'offensent point la morale, et qui, délassant le corps et reposant l'esprit, servent aussi à entretenir les relations domestiques et sociales, forcément interrompues par le travail journalier de la semaine ; et rien n'est plus touchant que de voir, au jour du bon Dieu, les parents et les enfants, tous gais, joyeux, devenant les uns pour les autres, à la maison ou au grand air, l'occasion de réjouissances vives et cordiales.

Comme on le voit, nous sommes ici loin de ce pharisaïsme étroit qui prétend interdire, le dimanche, toute distraction et toute gaieté.

Mais l'autre excès, non moins condamnable, est certainement plus fréquent et beaucoup plus à craindre, puisqu'il tend à la destruction même de ce qui fait l'essence du dimanche, le service de Dieu ; et jamais nous ne pourrions admettre qu'il soit permis, ces jours-là, d'organiser des excursions de plaisir, des spectacles plus ou moins moraux, des jeux de cirque, des bals, toutes choses inventées par l'amour du lucre ou le démon de la dissipation ; au milieu d'une foule turbulente, les enfants échappent à la surveillance de leurs parents, l'intempérance se donne de franches coudées ; et le père de famille, aidé trop souvent de son fils, dépense en une heure de folie le fruit de son labeur de toute une semaine. Tout ceci est absolument opposé au repos du dimanche, comme l'indique assez le seul instinct catholique.

Son Eminence le cardinal Gibbons n'a fait que résumer la doctrine de l'Église, et son *opinion* eut été mieux comprise si l'on n'avait pas omis le passage de son discours où il dénonce, comme incompatible avec la sainteté du dimanche, les parties publiques de *base-ball* ; ce qu'il dit en effet de ce jeu en particulier s'applique tout aussi bien à tous les divertissements du même genre ou qui offrent les mêmes inconvénients.

LE CHEMIN DU CIEL

Mgr L'évêque d'Orléans aimait à citer cette charmante et, on peut dire, profonde réponse, que lui fit un jour, dans une école, une petite fille de onze ans.

« Mon enfant, où est le chemin du Ciel ? » — « Monseigneur, le chemin du Ciel est partout » — « Comment, mon enfant, partout ? Mais qu'est-ce donc que le chemin du Ciel ? » — « Monseigneur, c'est le chemin des bonnes actions. »

LE TESTAMENT DU CARDINAL MANNING

Le cardinal Manning, archevêque de Londres, vient de célébrer la cinquantième année de son ordination sacerdotale. Il a reçu, à cette occasion, les hommages et les vœux non seulement de tous les catholiques, mais aussi d'un grand nombre de protestants de distinction.

Le cardinal, en répondant à l'adresse de félicitation que le duc de Norfolk lui avait portée à l'occasion de son jubilé sacerdotal, a prononcé ces paroles, par lesquelles il a manifesté prématurément ses dernières volontés :

« Mon désir est de mourir comme doit mourir un prêtre : sans fortune et sans dette. Le jour de ma mort n'étant pas loin, je veux faire, devant vous, mon testament, pour aller tout préparé à la dernière bataille.

Je vous prends tous pour témoins de ma volonté. »

Voici la distribution de la fortune personnelle de Son Eminence :

1o Une bourse pour l'éducation d'un prêtre dans l'archidiocèse de Westminster ;

2o Un legs pour restaurer une partie de l'ancienne église St-Grégoire le Grand, sur le mont Cœlius, à Rome ;

3o Un legs pour payer les frais de construction de deux écoles dernièrement rebâties ;

4o Un legs pour la fondation d'un lit dans l'hôpital de Londres, réservé à ceux qui travaillent sur la Tamise ;

5o Des souvenirs aux cinq personnes qui l'ont fidèlement servi pendant ces derniers vingt-cinq ans ;

8o Le reste de sa fortune est légué au collège Saint-Edmond à Canterbury.

Après avoir lu son testament, le cardinal ajouta cette apostille avec la plus grande émotion :

« Mes prières seront pour vous. Elles vous accompagneront dans votre travail, dans vos labeurs, dans vos espérances. Que tous ceux qui sont ici présents ou qui s'associent à vous puissent se retrouver en face de moi dans la paix éternelle ! »

Ces paroles furent acclamées au milieu de l'émotion profonde de l'assistance.

Lorsque celle-ci se fut un peu calmée, Son Eminence donna sa bénédiction, après laquelle les prêtres présents entonnèrent le chant : *Long may He live* (qu'il vive longuement!), terminé par un triple hurra.

UNE LEGENDE AU PAYS DE SAUGUES

Le Gour de l'Enfer.

Le vieux Gévaudan est fécond en naïves légendes : de ces légendes, le pays de Saugues possède sa bonne part.

A Saugues donc, il n'est personne, enfant ou vieillard, qui ne sache, sur le doigt, l'histoire lugubre qui se raconte sur le Gour de l'Enfer.

Que si vous demandez ce qu'est le Gour de l'Enfer, on vous montre à deux kilomètres au nord de la ville, dans les basses prairies qui bordent la Seuge, une sorte de gouffre profond, toujours plein d'eau, dont les enfants n'approchent jamais sans terreur, dont ils n'osent sans frisson prononcer même le nom.

Comment s'y prit dame Nature pour creuser de ses mains ce puits de large orifice et d'insondable profondeur ? comment elle s'y prend encore chaque jour pour fournir à ce réservoir insolite, isolé de tout cours d'eau, une onde intarissable qu'aux temps d'hiver comme sous les feux de l'été, elle élève toujours et sans jamais faiblir jusqu'aux bords ? Nul des humains ne l'a su : c'est son secret, ceux qu'elle garde sont bien gardés.

Et cette onde qui semble sommeiller dans sa coupe de verdure, comme elle est fraîche ! comme elle est transparente et limpide ! comme elle ouvre ses secrets à l'œil des curieux !

Mais aussi comme elle est perfide !

N'approchez pas... elle est maudite !

Les blanches fleurs qui partout égayaient nos rivières redoutent son contact empoisonné ; on ne voit point les poissons s'ébattre dans son sein ; à tous les grands et petits elle donne la mort. Les troupeaux altérés n'osent point étancher leur soif à ses eaux ; l'oiseau même évite son approche et à tire d'aile vole au loin.... tout se conjure pour la fuir....elle est maudite.

La perfide ! elle trouppe, elle fascine, elle attire, elle engloutit, et ne rend jamais ses victimes !

Un sinistre renom plane sur sa mémoire : on dit, mais tout bas, que ces eaux prennent dans les enfers, de là le nom fatidique de Gour de l'Enfer. (Dans le patois du pays, gour signifie gouffre.)

On sait que la tristesse et la solitude sont le partage des lieux qui virent se dérouler jadis quelque événement sanglant et lugubre ; aussi ces bords désolés sont mornes et déserts : ils ont eu leur drame, et sur leur nom pèse un lamentable et douloureux souvenir.

Ecoutez le récit qu'en fait la tradition.

Un champ maigre et pierreux domine d'un côté le Gour de l'Enfer, et par un talus de médiocre hauteur vient expirer au bord même de l'onde.

Il y a longtemps de ça, si longtemps que de l'année précise l'on a perdu mémoire, ce champ était cultivé par un paysan de la Ribeyre, village d'apparence chétive et misérable que l'on rencontre un peu plus bas.

Cet homme passait pour être à l'aise : il avait de grands prés aux gras fourrages, sur les coteaux de vastes champs, et de belles vaches dans ses étables ; aussi les voisins lui jalousaient ses prés, ses vaches et ses champs. Ce qui surtout excitait leur envie, c'était deux grands bœufs roux marqués de blanc, superbes d'encolure, de race étrangère qui faisait plus de labour, plus d'ouvrage que ceux d'alentour.

S'il était riche, il était encore plus avare, plus âpre à la curée, plus rivé à la terre, plus ambitieux de s'arrondir.

Le cœur de l'homme est trop étroit : ceux que l'avarice obsède ne peuvent aimer Dieu. Ils n'aimait point son Dieu et ne le priait point. S'il en parlait ce n'était que dans ses jurons et ses blasphèmes : mieux eut valu pour lui n'en parler jamais.

On le voyait pourtant à la messe. On a beau ne point croire et ne point prier, de la messe en ces pays l'on ne peut se passer. C'est dans les mœurs.

Plus croyante était sa femme : quelqu'un n'a-t-il pas dit que si la religion était bannie du reste de la terre, c'est dans le cœur de la femme que l'on pourrait la retrouver ?

Un soir notre homme revenait au logis, furieux, grommelant et pestant : un vent violent, une pluie battante l'avaient fouetté, l'avaient chassé ruisselant du champ qu'il ensemençait ; il lui

restait à peine quatre sillons à creuser, et ces sillons venait précisément aboutir au Gour de l'Enfer.

Je les ferai demain, dit-il.

Or, demain c'était dimanche.

A l'aube donc, au saut du lit, il court à l'étable, attèle au joug ses deux grands bœufs et se dispose au départ.

Mais les deux grands bœufs qui, d'instinct savaient que ce n'était point le jour du travail, qui sentaient qu'on les frustrait du repos accoutumé, les grands bœufs renâclaient et mugissaient du sabot, creusaient le sol, et ne se laissaient point lier sans protester à leur façon.

Mais le chien favori du maître qui d'ordinaire le suivait au labour, du museau flairait l'air, tendait une oreille inquiète, et par son va-et-vient incessant, semblait d'mander pourquoi contre l'usage on se disposait au travail ce jour-là.

Mais la femme irritée se campait devant l'attelage : « Malheureux, oseras-tu bien labourer aujourd'hui ? Que diront les gens du village ?

Aux gens du village je ne dois rien.

Mais n'auras-tu pas demain le temps de faire ce labour ? Dieu te le donne, le temps, et ne te le vend pas.

Demain ? Demain j'irai au bois. Allons, range-toi que je passe.

Va malheureux ! le ciel te punira ! »

Et l'homme haussant l'épaule partait avec ses bœufs, son araire et son chien.

« J'aurai toujours le temps, après mon sillon fait, d'arriver pour la messe. »

On verra qu'il se trompait. Qui compte sans l'imprévu s'expose à compter deux fois.

La terre, amollie par la pluie, cédait douce et friable sous le soc qui l'éventrait. En peu de temps trois sillons furent faits : « Trois beaux sillons, disait-il, les plus beaux que j'ai tracés en ma vie. Passons au dernier... Mais qu'est-ce donc ? Qu'y a-t-il ? »

Les bœufs qui cheminaient de ce pas lent et monotone que l'on connaît, les bœufs venaient de s'arrêter et donnaient subitement des signes d'une inexplicable terreur.

Ils beuglaient d'épouvante, roulaient des yeux féroces dans leur orbite ensanglantée, de la queue se battaient les flancs, du sabot piétinaient le sol, les naseaux frémissants et les cornes baissées.

Hue donc, dit le laboureur.

Soudain, enlevé par une impulsion mystérieuse, l'attelage bondit, s'empôrte et se lance dans une course furibonde, échelée ; la poussière obscurcit l'air, les mottes violemment arrachées pleuvent alentour, les pierres sont projetées au loin avec un sifflement strident et le soc se heurte aux cailloux en grinçant et fait voler une nuée d'étincelles.

L'homme pâle, pâle, l'œil hagard, les cheveux hérissés, la face contractée, blémit de plus belle : au bout du sillon est le Gour de l'Enfer.

Les mains crispées cramponnées à l'araire, les pieds arc-boutés mordant le sol, ruisselant de sueur, pour enrayer cette course vertigineuse, il s'épuise en efforts surhumains.

Efforts superflus !

Une force mystérieuse et irrésistible pousse l'homme, pousse le chien, pousse les bœufs avec la violente rapidité de l'ouragan, les roule, les entraîne comme la paille légère, et précipite enfin dans l'abîme béant les bœufs, l'araire, l'homme et son chien.

L'onde s'entr'ouvre, forme un rapide tourbillon, puis se referme et tout est dit.

L'instant d'après un silence de mort planait seul sur l'abîme.

Deux paysans avaient assisté de loin à cette terrible catastrophe. L'on mit en jeu les gaffes et les crocs, mais ni le croc ni les gaffes ne purent à l'abîme arracher ses victimes.

Je l'ai dit, le Gour de l'Enfer ne rend jamais sa proie.

On ajoute encore qu'aux jours de brillant soleil et de calme plat, alors que le zéphir ne ride point la surface des eaux, un œil perçant et attentif peut apercevoir au plus profond de l'abîme, une masse blanche informe et confuse des ossements ; puis un objet grisâtre aux contours indécis : peut-être les débris de l'araire autrefois englouti.

Mais ne cédez point à la curiosité, mauvaise conseillère ; éloignez-vous et prenez garde.

Cette onde est maudite !

Oui, le Gour de l'Enfer est maudit !

F. F.

Quelque misérable que soit un pécheur, vous avez pour lui des tendresses de Mère, ô Marie ; vous ne l'abandonnez certainement pas que vous ne l'ayez réconcilié avec Dieu. S. BONAV.

A LA MERE D'UN JEUNE PRETRE

Il est prêtre ! ces mains que vous avez caressées toucheront le corps et le sang du Christ ; cette bouche dont vous avez épié les vagissements dans le berceau, elle sera consacrée pour annoncer l'Évangile, Elle sera un autre Verbe, la voix de l'Ancien des jours. Ces pieds que vous avez baisés dans les langes, on les chantera dans la sainte liturgie. Votre fils renonce aux passagers plaisirs, aux richesses de la terre, à tout ce que le monde encense ; son âme est trop grande pour que sa faim soit assouvie de ce qui suffit au bonheur du vulgaire. Il n'était pas encore, et Dieu le connaissait et l'appelait par son nom. Dans le jardin de l'Église, il est des fleurs réservées dont le Seigneur veut pour lui seul le parfum. Le sacerdoce est « le grand bonheur et l'unique raison de leur vie, » et les sacrifices qu'il impose ne sont rien pour ces apôtres du Christ, en regard des biens qu'il leur promet.

Il est prêtre ! Vous n'aurez pas la joie d'être aïeule ; mais votre enfant bien-aimé connaîtra les austères délices d'une paternité bien au-dessus de celle que peut-être vous regrettiez pour lui. Sa famille se composera de tous les souffrants et de tous les déshérités ; adolescents et vieillards le nommeront « mon Père » et il aura le droit de bénir, au nom de Jésus, ceux qui entrent dans la vie et ceux qui s'inclinent vers le tombeau. Il sera pasteur comme le Fils de Dieu, et sous sa houlette que d'âmes errantes reprendront les sentiers de la vérité, que de brebis égarées reviendront au bercail ! Qui pourrait dire les enfants qu'il donnera à l'Église ! Le prêtre a, comme Abraham, une postérité plus nombreuse que les étoiles du ciel. Ceux que sa parole éclaire en instruiront d'autres à leur tour ; ceux que son exemple gagnent répandront, à son souvenir, la bonne odeur de Jésus-Christ.

Il est prêtre ! Toute l'éternité ce titre fera sa gloire. Le Maître lui a dit comme aux premiers disciples : « Tu seras pêcheur d'hommes. » Quels que soient les jours à venir, qu'il y ait pour le prêtre une ère de paix, ou que sonne pour lui l'heure du martyre, jamais cet élu de la grâce ne regrettera sa vocation, acceptée, embrassée avec l'élan d'un cœur fidèle : *Qui confidit in Domino non commovebitur in ætèrnum*. Dieu sera son soleil et son bouclier, ainsi que parle le Prophète. Il vivra sur les sommets, lui

qui chaque matin fixera son regard sur le Soleil de justice, et quand il redescendra vers les hommes, l'âme jusqu'aux bords remplie de cet amour dont Jésus veut que soit embrasé le monde, qu'importe l'accueil qu'il en recevra ? Leurs erreurs ne feraient qu'accroître sa tendresse. Ah ! peut-être avez-vous frissonné d'épouvante en lisant les actes des martyrs ! Dieu me garde d'affliger votre cœur ; je veux, au contraire, ne l'entretenir que du bonheur de votre fils... Mais mourir pour la foi du Christ est le triomphe du sacerdoce.

Mourir ! aller à Celui que le prêtre a aimé plus que tout ; entrer véritablement dans la maison du Seigneur, comme il le dit avec allégresse au pied de l'autel, se présenter au Roi qui, seul, récompense dignement ceux qui ont combattu pour lui ; avoir sauvé des âmes, et sous cette escorte d'honneur, entrer dans la cité de Dieu, où règne Celui qui, pour les âmes, a voulu naître et mourir ! c'est le couronnement du bonheur, la consommation de la félicité.

Il est prêtre ! L'onction a coulé sur lui, l'Esprit-Saint est descendu dans son cœur, c'en est fait ! Il est enchaîné sous le plus sublime servage, il n'appartient plus qu'à Dieu.

Et vous, sa mère, prosternée non loin de lui, vous aspirez chacune de ses paroles. Sa première messe ! Cette voix qui tremble d'émotion et de bonheur, comme elle fait palpiter votre âme ! Ah ! si tous vos chers aimés étaient là, si tous ensemble vous receviez le Pain de vie de la main du nouvel apôtre ! Mais ne les pleurez pas. Le Seigneur doit permettre que de telles visions ne soient pas cachées aux hôtes du Paradis... Et quand vous entendez au *Memento* des morts l'accent de foi et d'espérance de votre dernier-né, et quand il vient à vous, portant l'Hostie sainte... ô mère ! de pareils instants payent des années de douleur.

Allez maintenant, heureuse mère, chrétienne bénie, allez à vos œuvres pieuses, à vos dévouements, à vos labeurs. Si la solitude vous pèse, si le fardeau des années vous accable, si la mémoire du passé vous oppresse, pensez à cette première messe où vous reçûtes la première bénédiction de votre fils, pensez au bien qu'il sème sur ses pas, à la gloire que Dieu lui réserve. *Sursum* ! ô noble femme, et réjouissez-vous de ce que l'enfant de votre amour a été si cher au Seigneur qu'il a remis entre ses mains le dépôt de la vérité, qu'il en a fait une lampe de Jacob ! Il sera la joie, l'orgueil et la consolation de votre vie tout entière.

re. Puis quand viendra l'heure suprême de l'adieu, entre les bras de ce fils qui vous montre le ciel, endormez-vous tranquille. Comme le recommandait à Augustin la pieuse Monique, il portera votre souvenir à l'autel du Seigneur et vous ouvrira les portes du ciel que vous lui apprîtes à aimer.

L'EXCELLENCE DE LA RELIGION DEMONTREE EN PEU DE MOTS

Voici une courte mais frappante démonstration de l'excellence de la religion :

Un aumônier de prison dit un jour à ses paroissiens : « Mes bons amis amis, quand vous étiez dans le monde, vous avez entendu dire beaucoup de mal de la Religion, et il vous est peut-être arrivé d'en parler mal vous-mêmes. Il y a pourtant une chose certaine : Si vous avez toujours pratiqué ce que la Religion vous commandait, vous ne seriez pas ici. »

CONSULTATION

Lundi dernier, 21 juillet, dans l'église de **, deux messes ont été célébrées, l'une de *Beata*, chantée par le curé, l'autre de saint Joseph, dite par le vicaire ; tous les deux avaient récité l'office votif des SS. Anges, avec mémoire de sainte Praxède. Quelles oraisons fallait-il dire à l'une et à l'autre messe ?

Rep. 1o A la messe chantée de *Beata*, la deuxième oraison devait être de sainte Praxède, et la troisième, de *Spiritu Sancto* ; — parce que l'office des SS. Anges, aussi bien que tous les autres offices votifs accordés par Léon XIII en 1883, est totalement exclu des grandes messes et des vêpres chantées ; (S. R. C., 18 juillet 1885).

2o A la messe basse de saint Joseph, la deuxième oraison de-

vait être celle des SS. Anges, et la troisième, celle de sainte Praxède, en vertu de la rubrique générale du missel qui, (sauf l'exception indiquée ci-dessus) exige sans aucune distinction que la deuxième oraison d'une messe votive privée soit celle de l'office récité par le célébrant, et la troisième, celle qui serait la deuxième dans la messe conforme à l'office.

ECHOS DE ROME

Dans les diverses allocutions récemment prononcées par Notre Saint Père le Pape, nous remarquons les passages suivants.

Dans le Consistoire secret, et s'adressant aux Cardinaux :

En vérité, dans cette guerre si prolongée qui est faite à l'Eglise, les attaques injustes et nuisibles sont quotidiennes ; toutefois, Notre courage n'est point abattu, parce que Nous avons placé Notre suprême et inébranlable espérance dans le secours céleste. Dieu lui-même vengera ses droits, et, à Nous qui travaillons pour sa gloire et pour le salut des hommes, il donnera et la force de combattre et la faculté de vaincre.

Dans la cérémonie d'imposition de la barette aux nouveaux Cardinaux, et s'adressant à Mgr Mermillod :

Quant à vous, cher Fils, tout le monde sait les épreuves, les longs travaux et l'exil que vous avez endurés pour servir la cause de l'Eglise et rester fidèle à son Chef suprême. Tout le monde connaît aussi votre zèle infatigable pour la foi et pour le salut des âmes, ainsi que l'efficacité de votre parole pour illuminer les intelligences et attirer les cœurs à Dieu. Mais, si la haute dignité du cardinalat est la récompense des services rendus et le stimulant à en rendre de plus grands encore, Nous voulons aussi qu'elle soit une nouvelle preuve de Notre bienveillance toute particulière envers la Suisse, dont vous êtes fils. Oui, Nous affirmons cette considération et cette bienveillance pour un pays qui en sa partie catholique, se montre toujours si ferme dans la profession de la foi et du dévouement à l'Eglise ; pour un pays qui, depuis plusieurs siècles, envoie ses fils veiller avec une admirable fidélité à la garde du Pontife romain et de sa résiden.

ce ; pour un pays enfin dont la prospérité ne cesse d'être l'objet de Nos vœux, et au sujet duquel Nous souhaitons particulièrement que l'on assure partout et de mieux en mieux, aux catholiques, la paix et la liberté religieuse, qui ont toujours pour conséquence le bien public.

CHRONIQUE

Par décision de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, Monsieur Gustave Léclerc a été nommé vicaire à St-Antoine à Montréal.

* * *

La bénédiction Solennelle de la pierre angulaire de l'Eglise de Saint Côme de Kennebéc, Beauce, aura lieu demain à 4hrs.

* * *

On mande de Rome que Monsignor McDonald a été nommé coadjuteur de Sa Grandeur Mgr McIntyre, évêque de Charlottetown, avec droit de succession.

* * *

La retraite annuelle pour le clergé du diocèse de Rimouski s'ouvrira au Séminaire, vendredi soir le 22 août prochain, à 4½h. et se terminera jeudi matin le 28.

* * *

La nouvelle église construite pour les irlandais catholiques, à Ottawa, sur la rue Cumberland, sera ouverte au culte au commencement d'Août prochain ; ce sera l'un des plus beaux temples de la capitale.

* * *

Dimanche dernier, à Saint Boniface, Monseigneur l'Archevêque Taché a promu au sacerdoce MM A. Larivière et E. Rocan : Ces Messieurs sont les premiers prêtres qui aient fait leur cours d'études complet au collège de Saint-Boniface.

* * *

Jendredi, le 17 du courant, un tableau, aux personnages de grandeur naturelle, et représentant les deux frères saint Côme et saint Damien au milieu des malades, a été béni solennellement, dans l'église paroissiale de St-Côme, par M. L. D. A. Maréchal, vicaire général. Un bon nombre de prêtres assistaient à la cérémonie, et l'église était remplie de fidèles.

* * *

Les cérémonies d'inauguration de l'église Saint-Vincent de Paul, à Montréal, ont été splendides. A la grand'messe M. L. Lavallée, curé, officiait ayant MM. Z. Racicot, de l'Archevêché ; et L. Leduc, curé de North Adams, pour diacre et sous diacre, M. Gadoury a prêché, l'église était bondée de pieux fidèles. Dans la soirée, le sermon a été donné par le R. P. Drummond, S. J., et plusieurs statues ont été bénites par M. le Vicaire général.

La fête s'est terminée par la bénédiction du T. S. Sacrement. Plusieurs congrégations et sociétés de bienfaisance de St Vincent de Paul et des paroisses voisines ainsi qu'un bon nombre de prêtres étaient présents à ces cérémonies.

* * *

De grandes fêtes ont eu lieu à Burlington, le 17 juillet courant, pour célébrer les noces d'or sacerdotales du vénérable évêque, Mgr de Goesbriand. A la grand'messe, Mgr de Burlington, officiant lui-même, était assisté du Rév. Gabriel, président du séminaire de Troy, et avait pour diacres d'honneur les RR. Westerholt et J. Bray. MM. Boissonneault et Gaffney agissaient comme diacre et sous-diacre d'office ; les maîtres des cérémonies étaient MM. D. Sullivan et J. Gélot. Le sermon a été donné par Mgr Healy, évêque de Portland. Les autres prélats présents à la cérémonie étaient NN. SS. Williams, archevêque de Boston, Bradley, évêque de Rochester, McMahan, évêque de Hartford, Harkins, évêque de Providence, Wadham, évêque d'Ogdensburg et Monsignor Bouffe, de Cleveland. Des adresses et de nombreux cadeaux ont été présentés à Mgr de Burlington dans le cours de la journée.

* * *

Une grande fête religieuse aura lieu à Laprairie, mercredi le 30 du mois de juillet courant.

A 8 heures, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal chantera, dans l'église de Laprairie, un service solennel pour les défunts de la paroisse.

A 9.30 heures, Monseigneur bénira le nouveau cimetière.

Puis aura lieu la bénédiction, par Mgr Gravel, évêque de Nicolet, du Noviciat des Frères de l'Instruction Chrétienne, et de la chapelle de cet établissement, dans laquelle sera chantée la messe qui doit faire suite à la bénédiction du cimetière.

A deux heures après-midi se fera, à la Côte Ste-Catherine, la bénédiction d'un monument que M. C. A. Walworth, Recteur de l'église Ste-Marie, Albany, a fait ériger sur l'endroit où fut inhumée d'abord la sainte fille Iroquoise qui a donné son nom à la côte qui l'a vue finir de se sanctifier, et dont les restes sont maintenant au Saunt-St-Louis, Catherine Tegahgouita. Cette cérémonie sera faite par Mgr McNierney, évêque d'Albany.

Il y aura sermon en français à l'église, et en français, en anglais et en iroquois à la Côte Ste Catherine.

* * *

Encore une dépêche suspecte.

Ces jours derniers, plusieurs journaux donnaient une nouvelle télégraphique ainsi conçue :

« Le Pape est sorti en voiture le 15 escorté de deux soldats de la Garde Mobile. Les sentinelles lui ont présenté les armes et les ouvriers se sont agenouillés sur la route à son passage. Le but de cette promenade de Léon XIII était de visiter le sculpteur Aurelli et d'examiner sa statue de saint Thomas d'Aquin. »

C'était invraisemblable ; aussi la rectification ne s'est elle pas fait attendre ; le Pape, en effet, a donné instruction à tous ses nonces de contredire cette fausseté auprès des gouvernements.

L'histoire de l'empoisonnement présumé de Léon XIII est aussi une pure invention. Le Monde de Paris publie à ce sujet la note suivante :

Le correspondant du *Temps* à Rome lui écrit qu'il y a quelque jours, à la suite de son repas, le Saint-Père aurait éprouvé une indisposition subite assez forte pour engager Sa Sainteté à faire appeler son médecin. L'indisposition, en réalité, était peu grave et le Saint-Père s'en est très vite remis. Mais le correspondant en prend occasion pour se faire l'écho de craintes et de bruits

d'empoisonnement qui auraient, dit-il couru. De tels bruits, est il besoin de le dire, ne méritent pas qu'on les refute et le correspondant en question aurait aussi bien fait de ne pas les accueillir.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Rome. — Par billets de la secrétairerie d'Etat en date du 26 juin le Souverain Pontife a assigné les congrégations suivantes aux deux nouveaux cardinaux présent, a Rome :

A. S. Em. le cardinal Galeati, les congrégations des Evêques et Réguliers, de l'Index, des Indulgences et saintes Reliques, et de Notre-Dame de Lorette.

A. S. Em. le cardinal Mermillod, les congrégations du Consistoire de l'Index, des Rites et des Etudes.

Italie. — *Attentat contre la liberté religieuse.* — Un nouvel attentat contre le libre exercice du pouvoir spirituel vient d'être perpétré par la justice italienne. L'évêque de Vigevano, S. Gr. Mgr Pierre-Joseph Degaudenzi, a été cité devant les tribunaux pour une affaire strictement religieuse et de conscience, où son intervention était réclamée par le devoir même de son ministère, et à laquelle la justice humaine n'avait absolument rien à voir. Du moins, l'éminent évêque a été consolé par les sentiments d'adhésion et d'admiration que sa ferme attitude a suscités parmi ses fidèles, et mieux encore par le bref que vient de lui adresser le Souverain Pontife.

France. — Dans une des dernières séances du Sénat, M. Boulanger, rapporteur d'un projet d'allocation aux établissements français d'Orient, s'est exprimé ainsi :

« Notre situation s'appuie sur le dévouement patriotique, sur la propagande bienfaisante et pacifique de nos admirables Sœurs de charité (*Applaudissements*) qui se rencontrent partout où le drapeau national les abrite et qui font aimer la France, sur les efforts continus de tous les missionnaires congréganistes qui se consacrent à l'enseignement, dont toutes les écoles sont ouvertes à toutes les confessions (*Très bien ! très bien !*)

Quinze mille enfants fréquentent les écoles dirigées par les Lazaristes, par les Frères, par les Jésuites, par les Religieuses qui accomplissent là-bas leur devoir avec sérénité et fermeté. (*Très bien ! très bien !*) Ce sont les plus utiles auxiliaires de la politique française en Orient. (*Longs applaudissements.*)

A quels résultats n'arriverait-on pas si ces établissements recevaient du gouvernement des subventions plus considérables au lieu d'être abandonnés à peu près à leurs propres forces ? (*Nouveaux applaudissements.*)

Il faut que grâce à ces Sœurs, à ces Religieux, la France maintienne son influence par une politique ferme et persévérante. » (*Applaudissements répétés.*)

ORDINATIONS

Par Monseigneur l'Archevêque de Montréal, à la Cathédrale, hier le 25 juillet, ont été ordonnés :

Diaconat : M. J. A. Lamarche, Montréal.

Prétrise : MM. E. Monette, Montréal.

R. E. Dorais, “

NOUS RECOMMANDONS A VOS PRIERES



C'est une bonne et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

II Mach., xii, 46.

Noé Antoine Auguste Langevin, 51 ans, Rimouski

DE PROFUNDIS.

IMPRIMERIE

ANTOINE ROBERT

193, Rue St-Urbain, - Montreal.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123

MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8 30 à 9 30 " ;

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messo approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les évêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE,

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERI de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang).

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

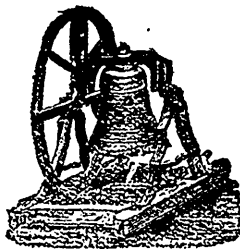
WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près,



LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRERES,
No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montreal.

VICTOR THIÉRIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.
Téléphone No 1399. Prix Modérés. Spécialité : Embaumer.

QUÉRY FRÈRES
ARTISTES-PHOTOGRAPHES
EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
No 10, RUE ST-LAMBERT.
Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

ARTICLES EN DEMANDE
GLACIERES en bois franc, air froid et sec, à bon marché. SORBETIERE,
toute dimension et prix. TONDEUSES pour Pherbe, \$3.50 à 7 50. TOILE en
fil métallique depuis 20c la verge. BALAIS à tapis (nouveaux) \$2.25 à 4.00.
AU NOUVEAU MAGASIN DE
L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS
CHAPELIER et MANCHONNIER
MAISON FONDÉE EN 1862
Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc
2097 RUE NOTRE-DAME.

J. H. WALKER
DESSINATEUR et GRAVEUR SUR BOIS
ETABLI EN 1850
132 RUE ST-JACQUES Montréal.

FONDERIE DES ARTISANS
FONDÉE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à-Eau chaude " BEAUPRÉ " pour chauffage des Eglises,
Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons
une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons, Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.

120, RUE ANNE, - MONTREAL

LA ROYALE

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

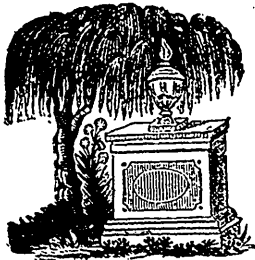
Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHÂRNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières,

Reparations de tout genre a des Prix
Très Réduits.

Specialité: Cercueils doubles en marbre,

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANCTOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Charablerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le trente-septième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 20 Aout 1890, à 2 Heures P. M.

VALEUR des LOTS: \$50,000,00

GROS LOT: UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS :

1	Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1	do	2,000.00	2,000.00
1	do	1,000.00	1,000.00
4	do	500.00	2,000.00
10	do	300.00	3,000.00
30	Ameublements.....	200.00	6,000.05
60	do	100.00	6,050.00
200	Montres d'or.....	50.05	10,000.00
1000	Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000	Serviettes de toilette.....	5.00	5,000.00

2307 lots valant - - - - - \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

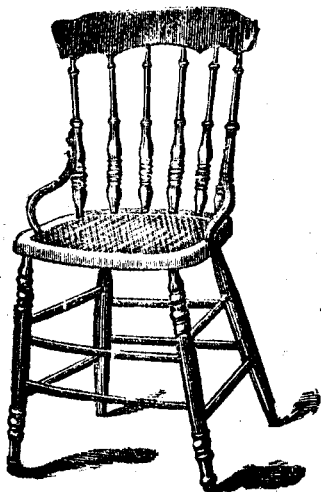
A. A. AUDET, Secrétaire.

Bureau : No 19, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

A. PRUD'HOMME & FRERES

Importateurs de Ferronneries, Peintures, Vitres, Huiles, Vernis. Fil Barbelé
une spécialité. En Gros et en Détail.

1940, RUE NOTRE-DAME, 1940
Enseigne du Godendard Doré, **MONTREAL.**



GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne et Perforees, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPECIALITÉ :

BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUTJOURS EN MANS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 879 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
ETABLIE EN 1825.
DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantives, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$1,450,000
Bonis distribués, \$22,000,000. | W. M. RAMSAY, gérant.

C. S. GAGNIER PEINTRE DECORATEUR
TAPISSIER
No 21 RUE VITRE No 21
MONTREAL.
ETABLIE EN 1850.

A. HURTEAU & FRERE,
MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
TELEPHONE No. 106.
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSUREAU PLOMBIER, FERBLANTIER.
Poseur d'Appareils à Eau Chaude,
de Couvertures, Etc.
No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises,
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.